

Chelles, le 9 février 2022

INVITATION

Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs, Chers Chellois,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine séance du Conseil Municipal qui se tiendra :

MARDI 15 FÉVRIER 2022

18 HEURES 30

SALLE TRISTAN ET ISEULT

CENTRE CULTUREL

Le port du masque sera obligatoire.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, Chers Chellois, en l'assurance de mes sentiments dévoués et fidèles.



Brice RABASTE,
Maire de Chelles



Direction Juridique, Foncier et Patrimoine

CONSEIL MUNICIPAL

Du 15 février 2022
Centre culturel de Chelles,
Salle Tristan et Iseult
à 18h30

ORDRE DU JOUR

Conseil municipal

- 1) Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 14 décembre 2021

Juridique et Patrimoine

- 2) Convention de gestion de la Montagne de Chelles avec la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne
- 3) Projet de maillage de promenade : acquisition par la Ville des parcelles BS 441, 447, 462, 474, 499, 524, 538p et BZ 3 appartenant à Aménagement 77
- 4) Prorogation de la convention d'occupation temporaire entre la Ville et la société du Grand Paris relative à l'occupation du stade Duport et du Parc du Souvenir

Aménagement et urbanisme

- 5) Signature du contrat d'aide à la relance de la construction durable (ARCD)
- 6) Modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme - bilan de la concertation

Travaux et bâtiments

- 7) Mise en souterrain des réseaux rue Auguste Meunier (tronçon compris entre l'avenue de la Belle Ile et l'avenue du Général de Gaulle) - Convention de maîtrise d'ouvrage temporaire avec le SIGEIF

Finances

- 8) Convention de financement - Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires
- 9) Délibération autorisant le Maire à signer les conventions relatives aux subventions accordées à la Ville en 2022
- 10) Prorogation de la garantie d'un emprunt souscrit auprès du Crédit Agricole par Marne et Chantreine Chelles Aménagement (M2CA) pour la ZAC Castermant
- 11) Cessions, à titre onéreux, de véhicules et d'engins à moteur
- 12) Garantie annuelle apportée auprès de l'Agence France Locale pour 2022

Commerce

- 13) Passation d'une convention d'occupation du domaine public d'une durée de quinze ans pour l'implantation et l'exploitation d'un kiosque à journaux
- 14) Formalisation de l'échelonnement pour la cession à la société "Les viandes B.F.M." du fonds de commerce sis 11 rue Gambetta

Vie scolaire

- 15) Subventions de la Ville de Chelles dans le cadre des projets de classes transplantées des écoles élémentaires.
- 16) Convention avec le ministère de l'économie, des finances et de la relance pour l'accueil de ses agents au self municipal

Seniors et relations intergénérationnelles

- 17) Renouvellement de la convention de partenariat entre l'Association pour les Equipements Sociaux (APES), SEQENS et la Ville de Chelles relative au fonctionnement du pôle animation de la Résidence Intergénérationnelle de l'Aulnoy

Personnel municipal

- 18) Convention avec le centre de gestion de Seine-et-Marne pour l'organisation des concours et examens professionnels
- 19) Modification du tableau des effectifs
- 20) Débat portant sur les garanties accordées aux agents de la Ville de Chelles en matière de protection sociale complémentaire
- 21) Actualisation des montants de référence du RIFSEEP pour les techniciens territoriaux et les ingénieurs territoriaux

Délégations du Conseil municipal au Maire

- 22) Communication des demandes d'autorisations d'urbanisme concernant les biens municipaux déposées par Monsieur le Maire, du 1er juillet au 31 décembre 2021, en application de la délégation accordée par le Conseil Municipal
- 23) Communication des marchés publics attribués par Monsieur le Maire en application de la délégation accordée par le Conseil municipal
- 24) Communication des décisions prises par Monsieur le maire en application de la délégation accordée par le Conseil municipal